



Tremblay-en-France, le 29 avril 2024

Aéroport de Paris SA
**Modalités de mise à disposition ou de consultation
des informations mentionnées à l'article R.225-83 du code de commerce, relatives à
l'assemblée générale mixte du 21 mai 2024**

L'assemblée générale des actionnaires d'Aéroports de Paris se tiendra le mardi 21 mai 2024 à 15 heures, à la Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint Dominique 75007 Paris.

L'avis préalable de réunion comportant notamment l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 27 mars 2024.

L'avis de convocation a quant à lui été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 29 avril 2024 et au journal d'annonces légales Petites Affiches du 29 avril 2024.

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans chacun de ces avis.

La brochure de l'avis de convocation et les informations ou documents relatifs à l'assemblée générale, en particulier ceux visés à l'article R.22-10-23 du code de commerce, peuvent être consultés à l'adresse suivante <http://www.groupe-adp.com> (rubrique Finance/ Assemblée Générale / Assemblée générale 2024), conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

Les documents énumérés à l'article R. 225-83 du code de commerce sont mis en ligne sur le site de la Société à l'adresse précédemment mentionnée et tenus à disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, et :

- tout actionnaire titulaire de titres nominatifs peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'assemblée, demander à la Société de lui envoyer, sans frais, ces documents visés aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonnée à la fourniture d'une attestation d'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles L.225-115 et R.225-83 du Code de commerce, en se rendant au siège social de la Société à compter de la convocation et au moins pendant un délai de 15 jours précédant la date de l'assemblée générale.

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Elliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr
Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2023, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 99,7 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly et près de 336,4 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2023, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 5 495 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 631 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628..

groupeadp.fr